

# **Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal**

## **Comité Régional des Pays de la Loire**

### **ANNEXE 3 – REGLEMENT INTERIEUR - CHAMPIONNATS REGIONAUX.**

#### **CAHIER DES CHARGES DU COMITE D'ORGANISATION :**

##### **Article 1- ORGANISATION MATERIELLE DE LA COMPETITION.**

###### **1/1 – Terrains :**

Le Comité d'organisation doit disposer d'un terrain éclairé suffisant en surface, pour que toutes les parties se déroulent en cadres de 15 mètres par 4 mètres et devra prévoir des passages minimum de 2 mètres de large.

Le Comité organisateur devra afficher le plan des terrains, avant le début de la compétition.

Chaque catégorie participant aux championnats régionaux, devra bénéficier de la même configuration de terrain.

Les terrains seront numérotés de manière continue en partant du n°1 qui devra être situé au plus près de la table de marque. Le plan des terrains sera affiché et accessible aux joueurs, avec plusieurs exemplaires mis à la disposition des arbitres et délégués.

Le carré d'honneur sera numéroté de 1 à 8 minimum ou sera indépendant des autres terrains en étant identifié de A à H et à suivre si possibilité.

Il sera obligatoirement encadré par des barrières et pourvu de panneaux d'affichage des scores, à partir des 1/8 ème de finale.

En cas de difficultés pour respecter les dimensions ci-dessus, l'organisateur devra en saisir le Comité Régional par courrier, avant la signature du cahier des charges.

A partir des 1/8èmes pour les championnats, les terrains devront être entourés par des barrières, lesquelles seront placées à au moins 1 mètre des lignes de cadre. Les numéros de terrains seront à l'extérieur des lignes de cadre. Il est obligatoire de disposer des planches pour l'arrêt des boules.

###### **1-2 -Table de marque.**

La table de marque, qui devra être proche des jeux, sera équipée d'une sonorisation suffisante pour couvrir l'ensemble des jeux et sera séparée de celle des concours parallèles.

Obligation d'avoir des prises électriques et trois micros dont au minimum un en HF.

L'organisateur mettra à la disposition de la table de marque, une personne qualifiée et disponible pour les interventions matérielles, dont la sonorisation et le marquage des terrains.

Le jury pouvant être amené à se réunir, l'organisateur a l'obligation de prévoir une salle, ou un lieu discret prévu à cet effet.

Ce local servira également aux contrôles de boules.

###### **1-3 Sécurité.**

L'organisateur devra prévoir des secouristes présents pendant la compétition ou la certitude d'obtenir une intervention rapide des secours. (Exemple: Pompiers, service médical).

Les numéros des services d'urgence, devront être affichés de manière très visible à la table de marque et en divers points du terrain. Il sera fourni un exemplaire au Délégué.

Une trousse de 1er secours sera obligatoire, sauf si un service de secours est en poste sur place.

## **Article 2 – Réceptions.**

### **2/1 -Réception officielle.**

Des contacts devront être pris avec les collectivités pour une réception officielle, soit sur le terrain, soit dans les locaux de la collectivité.

La presse y sera conviée. Un communiqué de presse sera à prévoir.

### **2/2 – Repas des officiels.**

Le Comité d'organisation des championnats devra prévoir tous les repas des officiels.

Il prévoira le repas du samedi soir à une heure raisonnable. Il aura à sa charge les repas du Président de Région, des présidents des Comités départementaux, du secrétaire général et du trésorier général de la Région, du délégué officiel, des arbitres et de deux membres du comité d'organisation.

Ceux du samedi midi sont à la charge de chaque Comité.

Les repas du dimanche midi sont à la charge de la région pour le comité d'honneur, le secrétaire et le trésorier de la Région et de deux membres de l'organisation, du délégué et de ou des arbitres désignés.

L'organisateur des championnats jeunes devra prévoir une légère collation, qui sera servie le matin à l'arrivée des équipes dès 7H30.

Une annexe récapitulative sera jointe au présent cahier des charges.

### **2 :3 – Récompenses.**

Le comité d'organisation, s'il le souhaite, pourra remettre des coupes ou des récompenses.

Le Président du Comité Régional

Patrice MARZAT.

La Secrétaire Générale

Evelyne CHAPILLON